



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Audiovisuel

Question écrite n° 342

### Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre de la culture, de la communication , des grands travaux et du Bicentenaire, charge de la communication, de bien vouloir l'informer des projets qui sont les siens en ce qui concerne l'audiovisuel outre-mer, et notamment RFO.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'avenir de la societe nationale de programme Radio-France outre-mer, ainsi que les projets du Gouvernement concernant la communication audiovisuelle outre-mer feront l'objet d'une etude approfondie dans le cadre d'une plus vaste reflexion engagee sur les missions des societes de television publiques et privees. Les obligations qui seront imposees a RFO figureront dans un nouveau cahier des missions et des charges de la societe. Elles tiendront compte des conclusions de la vaste concertation qui sera engagee avec l'ensemble des parties concernees, ainsi que des conditions particulieres qui sont propres aux departements et territoires d'outre-mer. Mais d'ores et deja, le Gouvernement est conscient de la necessite pour RFO d'une meilleure prise en compte des differents aspects de la vie locale (economiques, sociaux, culturels et religieux) des departements et territoires d'outre-mer, et d'une plus large contribution des differentes stations au developpement de la production et de la creation locales. Le Gouvernement et l'instance de regulation de la communication audiovisuelle devront poursuivre la reflexion entamee sur les moyens d'assurer le pluralisme des programmes et plus particulierement des emissions d'information politique. Il s'agit en effet de l'une des obligations les plus essentielles qui s'imposent a toutes les societes qui exploitent un service de communication audiovisuelle en metropole et dans les departements et territoires d'outre-mer.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 342

**Rubrique :** Dom-tom

**Ministère interrogé :** communication

**Ministère attributaire :** communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 juillet 1988, page 2110